



Conférence – débat


LES MIGRATIONS TURQUES VERS L'EUROPE : TENDANCES RECENTES

Stéphane de TAPIA

16 septembre 2003



Observatoire Régional
de l'Intégration et de
la Ville



L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

A sa création, en 1992, l'Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) fut conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration. La dynamique engagée a contribué, en 1996, à sa structuration en association et à l'élargissement de son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain devenant **l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)**.

Activités

L'ORIV est un outil de connaissance, de qualification et d'accompagnement au service des acteurs et des décideurs intervenant dans les champs de l'intégration et de la politique de la ville.

Ses activités visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production voire la co-production, l'analyse, la diffusion, l'échange ou la confrontation de connaissances -théoriques, pratiques ou techniques- d'ordre quantitatif ou qualitatif dans les domaines d'intervention précédemment cités. Elles relèvent également : d'une dimension de veille, qui consiste dans l'analyse, par le croisement d'éléments, des situations et contextes pour percevoir les évolutions et d'une dimension d'alerte et d'anticipation qui repose sur la capacité à mettre en débat, à susciter la discussion qu'il y ait ou non demande des partenaires.

Par ses activités, l'ORIV participe à la réduction des déséquilibres sociaux et territoriaux, c'est la raison pour laquelle les signataires du Contrat de Plan (Etat et collectivités) ont souhaité inscrire et financer l'ORIV durant la période de ce contrat (2000-2006).

Missions

RENDRE ACCESSIBLE L'INFORMATION

L'ORIV gère un centre de documentation (accessible sur rendez-vous) et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires soit par le repérage et le dépouillement des divers supports existants, soit grâce à ses réseaux de connaissances (" Réseau Intégration ", "Réseau des centres de ressources Politique de la Ville"...). Les connaissances sont également diffusées grâce aux différentes productions.

PRODUIRE DES ANALYSES ET DES CONNAISSANCES

Il s'agit le plus souvent de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des problématiques particulières ou permettre une meilleure compréhension des processus en jeu. Dans ce but, il s'agit à la fois de réaliser des études, des diagnostics ou des notes mais également de participer, d'analyser ou d'animer des groupes de travail (formalisation d'une réflexion collective...).

FAVORISER LES ECHANGES DE CONNAISSANCES ET LA DIFFUSION DES PRATIQUES ET EXPERIENCES

Cet axe vise à permettre la circulation et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. Ainsi, l'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats en direction d'acteurs et décideurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels de terrain, associations, enseignants, chercheurs... Par ailleurs, l'ORIV participe à divers réseaux locaux et nationaux oeuvrant dans les mêmes champs d'intervention.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS

Cette mission consiste à mobiliser et mettre à disposition des acteurs des compétences et ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...), adaptés au contexte, à la problématique et au groupe où elles se posent. Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

LES MIGRATIONS TURQUES VERS L'EUROPE : TENDANCES RECENTES

*Actes de la conférence - débat
de Stéphane de TAPIA*

16 septembre 2003

Document réalisé par Delphine BOUVIER, en lien avec Murielle MAFFESSOLI
Avec l'aimable et amicale autorisation de Stéphane de TAPIA

Mai 2004



LES ENJEUX POUR L'O.R.I.V

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville a souhaité organiser ce temps d'information et de discussion, parce qu'il est très souvent sollicité sur la question de l'immigration turque. En effet, cette population a une réalité et une spécificité dans la région.

Cette conférence participe à un regard distancié que souhaite proposer l'O.R.I.V, dans un souci de mise en perspective d'un certain nombre de phénomènes migratoires qui se joue au niveau européen, mais aussi international.

C'est dans ce sens que s'inscrit l'intervention¹ de Stéphane DE TAPIA, chargé de recherches au CNRS. Il a d'autant plus la capacité de faire les liens entre la situation locale, celles vécues par de nombreuses collectivités, et ces évolutions qu'il connaît bien le contexte local, du fait de ses fonctions antérieures (agent de développement sur l'Alsace Centrale, chargé de mission formation au FAS).

1. L'intervention de S. De Tapia a eu lieu le 16 septembre 2003. A cette occasion, l'ORIV a réalisé un dossier du participant avec un certain nombre d'éléments permettant d'alimenter la réflexion. Dans le cadre de ce dossier a notamment été réalisé un document présentant quelques données statistiques issues du recensement général de la population de 1999 sur la présence turque en Alsace.

LES MIGRATIONS TURQUES VERS L'EUROPE

Stéphane de TAPIA

A l'occasion de cette intervention, je me propose de vous rendre compte, de manière globale, des **migrations turques vers l'Europe**. Cette approche permettra de resituer l'Alsace dans un ensemble plus vaste mais aussi de parler des tendances récentes observées dans l'évolution de ce courant migratoire.

Ce cadrage est d'autant plus important que, si, entre 1989 et 1990, une équipe pluridisciplinaire de chercheurs –le Groupe d'Etudes et de Recherche sur l'Intégration des Migrants, GERIM, du Département de Géographie de l'Université Louis Pasteur- a rédigé une monographie de la situation de la population turque en Alsace, déjà très visible à l'époque, depuis, aucune réflexion globale approfondie n'a été menée. Or les données, les situations ont évolué. En effet, **la population turque présente une grande diversité de situations et de statuts** : de nationalité turque au départ, elle peut être d'origine ethnique turque, mais aussi d'origine kurde, arménienne, yézidie, alévie, chrétienne araméenne, etc. Or ces **appartenances ethnoconfessionnelles ont souvent une grande importance pour comprendre les situations locales**, par rapport à l'inscription dans le paysage urbain turc et dans celui des communes alsaciennes. Ainsi, quand un maire fait l'effort d'aller vers « sa » population turque et commence à la connaître, son expérience n'est souvent pas transférable 10 km plus loin, car le maire d'une commune voisine, aura à gérer une population turque présentant des caractéristiques parfois très différentes.

L'Alsace se situe, de fait, à la frontière de **l'Allemagne, premier pays d'immigration turque en Europe**. Les Turcs y étaient, au dernier décompte administratif disponible au moment de ce débat, soit en 2001, 2 053 000 en situation régulière. A ce nombre, il faut ajouter de 450 000 à 500 000 Allemands d'origine turque (naturalisés allemands). Donc, cette population oscille entre 2 500 000 et 2 600 000 personnes turcophones, ou turques d'origine, nées en Turquie ou en Allemagne.

Au niveau de l'ensemble du champ migratoire européen, les données disponibles actuellement font état d'environ 3 500 000 Turcs émigrés en situation régulière, auxquels s'ajoutent des migrants clandestins qui, par définition, ne sont pas connus. Il faut ajouter à cela une série d'autres populations qui peuvent être en relation directe ou non avec la république de Turquie, mais auxquelles on ne pense pas toujours. C'est le cas, par exemple, d'un certain nombre de citoyens grecs, chypriotes ou bulgares, de confession musulmane et d'origine ethnolinguistique turque.

L'émigration turque est complètement intégrée dans l'ensemble des migrations qui ont lieu à compter des années 50. Mais les Turcs ont quelque part une **originalité**, notamment par rapport aux Maghrébins : **c'est d'être arrivés relativement tardivement**. La date de naissance de l'immigration turque est le 1er

avril 1957. Cette date a pu être établie par le biais de la première enquête sérieuse sur l'immigration des Turcs en Allemagne menée dans les années 1963-64. Madame Nermin ABADAN, professeur aujourd'hui retraitée des Facultés de Sociologie et de Sciences Politiques, y mentionne les noms des douze premiers migrants turcs en Allemagne.

Ceux qui arrivent ensuite, à partir des années 60, viennent primitivement dans le cadre de stages de formation professionnelle. L'arrivée des premiers Turcs, en Allemagne, fait suite à une demande du patronat allemand. L'Allemagne s'interrogeait sur la stratégie à mettre en œuvre : soit le patronat allemand investissait en Turquie, soit il faisait venir des travailleurs immigrés. Il s'agit alors de l'arrivée de personnes relativement qualifiées. On s'inscrit dans le contexte de reconstruction de l'après-guerre ; les économies européennes occidentales ont un besoin criant de main d'œuvre. Ce besoin apparaît également à Strasbourg. La construction des cités HLM, en particulier celles du Neuhof, de la Meinau... correspond à cet impératif et va accueillir différentes populations. Schématiquement, la première série de populations est constituée d'ouvriers agricoles alsaciens qui dans les années 50 vont chercher du travail en ville parce que l'agriculture commence à très vite se moderniser, une seconde population est composée de Tziganes sédentarisés à l'époque et on voit arriver ensuite des travailleurs émigrés à compter des années 60 jusqu'à 70.

Mais c'est aussi l'époque de la Guerre froide qui entraîne une fermeture de plus en plus hermétique des frontières à l'est, avec la construction du mur de Berlin (1961-62). Cette fermeture de facto coupe l'Allemagne de son principal bassin de recrutement de main-d'œuvre étrangère. Le premier accord bilatéral signé entre le gouvernement turc et un gouvernement occidental est l'accord germano-turc portant sur l'importation de main d'œuvre turque en Allemagne (1961).

1961 est donc une date marquante puisque c'est à compter de ce moment que des **populations turques sont, en grand nombre, accueillies en Allemagne**. On les attendait alors avec des brassées de fleurs, des chants, en présence de l'instituteur avec les enfants en costumes folkloriques, du maire de la commune et du patron de l'entreprise qui allait les employer (souvent le contrat de travail était déjà établi). Les vieux Turcs, à l'heure actuelle retraités, parfois rentrés en Turquie, se rappellent avec nostalgie, ou amertume, ce moment où ils étaient les bienvenus dans l'économie allemande.

Très rapidement, le système va s'emballer. En fait, pour les pays accueillants, que ce soit l'Allemagne ou la France, la Suède, l'Autriche, la Belgique ou les Pays-Bas (toute l'Europe occidentale), on raisonne en terme de migration alternante. Il est assez significatif de noter qu'en Allemagne on utilise le terme de Gastarbeiter (travailleur invité) pour parler de ces populations immigrées. Les promoteurs de cette politique de recrutement sont convaincus que, le contrat terminé, ces populations vont rentrer chez elles.

Finalement, il faudra attendre les chocs pétroliers de 73-74 pour se rendre compte que les Turcs ne rentreront pas chez eux, comme d'ailleurs l'ont fait auparavant les autres migrants, qu'ils soient maghrébins (Marocains, Tunisiens et Algériens), Polonais ou, encore avant, Italiens, Espagnols...

Ainsi, 1961-1973 est la période du déclenchement de l'émigration turque, une émigration qui va prendre beaucoup d'ampleur. Les premières années, on voit arriver 4 000 Turcs en Europe occidentale, dont peut-être 99 % des effectifs en territoire allemand. Pour la seule année 1973, le nombre de ressortissants turcs admis dans les pays européens est de 135 000. Mais 1973, c'est également l'année des chocs pétroliers, du déclenchement d'une crise qui met fin à ce que l'on a appelé les « trente glorieuses ». On va donc suspendre la venue des travailleurs immigrés, Turcs entre autres, mais avec un décalage d'un an et demi à deux ans. Tous les pays d'Europe, confrontés à la même situation, vont avoir la même réaction. Les seules entrées, dorénavant admises, sont d'ordre humanitaire (droit d'asile) ou de peuplement (regroupement familial). On s'inscrit alors, au moins pour la Belgique et la France, dans une logique de stabilisation et de diversification des populations qui sont amenées à rester sur le territoire. Les Allemands eux, sont restés jusqu'à très récemment, dans une logique de migration alternante ou tournante.

Le changement de profil des migrants aura des effets marqués. En effet, le regroupement familial introduit de nouvelles problématiques, avec l'arrivée de femmes et d'enfants, mal prises en compte. On a simplement oublié qu'un enfant grandit !, et que cet enfant va aller à l'école, puis au lycée, puis va être en âge de se marier, en âge de travailler.

Ces restrictions, à l'entrée de certains pays, amènent les Turcs (pouvoirs publics, entreprises, migrants) à trouver d'autres débouchés, notamment vers les pays du Moyen Orient et en particulier vers les pays arabes producteurs de pétrole. D'autres pays arabes non producteurs de pétrole comme le Yémen vont indirectement être concernés, par exemple dans le cas de chantiers financés par les pays producteurs.

Ainsi, après 1974, l'Arabie Saoudite devient le premier pays « importateur de main d'oeuvre turque » avec une importance relativement grande parce que symboliquement c'est le pays des principaux lieux saints de l'islam (La Mecque et Médine). Beaucoup de travailleurs émigrés vont profiter de cette opportunité pour passer les week-ends à la Mecque, pour y faire un ou plusieurs pèlerinages (hadj). Devenu hadjī, on est nécessairement quelqu'un dans la société rurale turque traditionnelle. Ces visites à la Mecque et en Arabie saoudite ont des effets variables selon les interlocuteurs : insatisfaction et position très critique à l'égard de l'islam saoudien ou, inversement, renforcement de la pratique religieuse.

Il est intéressant de souligner que les effets du regroupement familial sont encore actuellement marqués. On relève au niveau des pratiques matrimoniales que de jeunes gens ou de jeunes filles, qui peuvent être par ailleurs de nationalité française, belge, suédoise, britannique et autres continuent préférentiellement à se marier avec des personnes d'origine turque et originaires autant que possible de leur milieu d'origine (village, quartier ou groupe ethnoconfessionnel).

A l'heure actuelle, ce champ migratoire turc comprend certes l'Europe occidentale, Allemagne principalement, mais il s'est étendu à toute l'Europe occidentale ainsi qu'aux pays arabes (Libye, Arabie Saoudite, Yémen, Irak, Koweït, Emirats...), puis, à partir de 1989, aux pays de l'ancienne URSS.

Dans l'histoire du champ migratoire, 1989 constitue également une date clé. Du fait de la Perestroïka et de la Glasnost, la Russie va devenir, en l'espace de quelques mois, le premier pays d'immigration turque après l'Arabie saoudite et même à certains moments, avant l'Arabie saoudite ! Les autres pays concernés sont l'Ukraine et les pays du Caucase ou d'Asie centrale. Aujourd'hui, des colonies d'immigrés turcs vivent au Kazakhstan et en Ouzbékistan. Leur position reste toutefois précaire car dépendant étroitement de l'évolution des relations bilatérales.

Les accords bilatéraux (1961 pour l'Allemagne, 1965 pour la France) comme les tournants géopolitiques, constituent donc des temps forts dans la construction de ce champ migratoire.

Mais en parallèle, un certain nombre d'événements, totalement indépendants de tout cela, vont néanmoins avoir un rôle tout aussi important dans l'émigration turque. C'est le cas, on l'a vu, des chocs pétroliers, mais aussi du coup d'état du 12 septembre 1980 en Turquie. Ce coup d'état suit une période noire (1977-1980) marquée par un début de guerre civile qui aura fait plus de 5 000 victimes officielles. Il déclenche une des périodes de répression les plus dures qu'ait connu la Turquie républicaine qui, entre 1950 et 1980, aura connu des coups d'état tous les dix ans (1960, 1970, 1980). Il a pour effet direct le développement d'un flux important de demandeurs d'asile. Parmi ceux-ci, il y a des demandeurs d'asile qui ont tout à fait vocation à devenir des réfugiés parce qu'ils ont subi réellement cette répression et ont vécu des moments difficiles (torture, emprisonnement, pression morale...). Par ailleurs de nombreuses personnes vont se déclarer d'origine kurde ou communiste, produire de « vrais-faux » certificats de torture produits par des amis policiers (ou les acheter à des groupes mafieux ou à des fonctionnaires indéliçats).

Cette situation va avoir des conséquences fâcheuses. Notamment, les « faux » réfugiés viennent gêner les vrais réfugiés. Tous les circuits de l'OFPPRA (Office de Protection des Réfugiés et Apatrides) en France –ou leurs équivalents dans d'autres pays européens- vont se trouver totalement débordés par les demandes et dans l'incapacité la plus totale d'instruire les dossiers. On le sait très bien dans de nombreux villages turcs.

On se retrouve donc avec la construction, petit à petit, d'un champ migratoire devenant de plus en plus complexe. Une grande partie des Turcs habitent le bassin rhénan, sur ce que les géographes appellent la *banane bleue*². Cela comprend la Belgique, les Pays-Bas, la région de Londres, la Ruhr, et va jusqu'à la Suisse rhénane, de Bâle à Zurich. L'Alsace en fait partie, c'est en fait une zone de grande industrialisation et de forte concentration d'emploi industriel. Au-delà du phénomène de diffusion, ce champ est également marqué par le fait qu'après 45 ans de développement, il reste extrêmement vivant. Pour en rendre compte, on parle de circulation migratoire (c'est à dire des mouvements produits par la migration initiale et en lien avec le pays d'origine tels que le retour annuel au pays à l'occasion des congés, mais aussi les échanges commerciaux). Cette réalité de la circulation migratoire est particulièrement visible quand on se rend en Turquie, dans les aéroports de la région rhénane, dans les ports italiens ou grecs d'embarquements des car-ferries, sur certains postes de douanes (Turquie, Bulgarie, Roumanie, Grèce...). La circulation migratoire est également alimentée

2. Le terme de banane bleue, rend compte d'un des lieux, qui vu de l'espace, reste éclairé en quasi-permanence. Ce sont, tout simplement, les régions industrielles situées entre Londres et sa banlieue, les métropoles néerlandaises, d'une part, Milan et sa banlieue d'autre part. Il s'agit des zones les plus densément peuplées de la planète, avec la mégalopole américaine de la côte Est, à part certaines régions de Chine et du Japon. Le champ migratoire correspond aux zones industrialisées de l'Europe incluant Berlin, Paris et la région parisienne, Vienne, etc.

par la circulation de l'information (notamment à travers la presse et la télévision satellitaire).

Une des conséquences de la circulation migratoire est que l'on se trouve en présence d'une population extrêmement jeune du fait d'un regroupement familial très rapide qui se poursuit, moins par l'arrivée de familles constituées –la « première génération »-, que par celle de jeunes conjoint(e)s. Certains sociologues, face à ces situations, parlent de « marché matrimonial ». Actuellement, c'est plus souvent par le biais de la procédure de conjoints de Français que les époux entrent sur le territoire français que par le biais du regroupement familial.

Cette question des mariages est très complexe, car au-delà d'une vision simpliste d'un mariage « endogame » entre Turcs, on relève une réelle diversité des origines des époux, mais aussi une variété des types anthropologiques de mariage. On assiste dans certains cas à des mariages turcs de type « asiatique » (mariage avec le / la cousin(e) matrilineaire, comme en Chine ou au Viêt-nam), « arabe » (mariage avec le cousin patrilineaire), voire à des mariages croisés (deux sœurs vont épouser deux frères, type de mariage fréquent chez les Kurdes), mais aussi à des mariages « occidentaux », sans intervention de la famille ou d'intermédiaires traditionnels. Au sein de la Turquie, pays très étendu et aujourd'hui fortement peuplé, coexistent de nombreuses pratiques distinctes et l'on ne peut pas réduire les traditions turques à l'une de ces pratiques de manière exclusive.

Les mariages, souvent arrangés, produisent parfois des conflits nés des décalages entre époux qui ne sont pas perceptibles au départ du fait d'une vision « archaïque » du migrant turc (la jeune épousee peut être traditionaliste, mais avoir été à l'Université, alors que le jeune époux, français de nationalité, peut avoir été en échec scolaire, auquel cas, paradoxalement, la « tradition islamique » peut prendre une forme de revendication féministe). Ces situations peuvent donner lieu à des suicides, des fugues... auxquels les assistantes sociales sont confrontées.

Le fonctionnement de cette migration a des effets démographiques induits. La population turque est très jeune, la population immigrée en Europe également, même si la structure de l'émigration (jeunes adultes plus qu'enfants, peu de personnes âgées, déséquilibre entre hommes et femmes) est spécifique. Les données de l'INSEE montre que la natalité et la fécondité des femmes turques diminuent après la migration. Or on constate que ce phénomène est identique à celui observé en Turquie où la baisse des taux est du même ordre.

Au-delà de sa jeunesse, cette migration est marquée par sa dimension entrepreneuriale (dynamisme économique). Dans certains cas, la création d'entreprise résulte des difficultés pour accéder à un emploi et du prolongement des périodes de chômage. Parfois, et notamment pour des personnes relativement qualifiées, l'émigration avait comme finalité la création d'entreprise. En Allemagne, on voit apparaître de véritables chefs d'entreprises qui ont de 150 à 1000 employés et qui créent aussi bien des entreprises en Turquie qu'en Allemagne.

Cette migration pose également une question, celle de la visibilité. Dans les années 70, la population turque immigrée est principalement composée d'hommes seuls qui, en fait, souvent sont mariés, mais qui n'ont pas encore fait

venir leurs femmes et leurs enfants. Ces hommes sont très discrets et cela se passe bien. Par la suite, ils font venir leurs femmes et leurs enfants, or les enfants sont nombreux, petits, et donc bruyants. Ils envahissent, ô scandale, les écoles maternelles ! Pire que cela, les mamans, souvent voilées (alors que l'on insiste toujours sur la laïcité turque), les emmènent à l'école, tout au moins au début. Se pose alors un problème de visibilité d'autant que la première image véhiculée par les Turcs était celle de travailleurs et de personnes ayant plutôt des affinités à gauche, perçus comme ouverts et faisant des efforts pour se rapprocher des Français.

Et puis, à partir d'un certain moment, avec le regroupement familial, avec les évolutions propres à la Turquie et au monde, on se retrouve aujourd'hui avec une actualité qui est celle de la construction de mosquées, de la mise en place d'associations culturelles, sous couvert d'associations culturelles (Loi de 1901). On se retrouve au sein de villes comme Strasbourg, Mulhouse ou Colmar, ou encore Metz, en présence de sept, huit associations à vocation religieuse, plus ou moins ouvertes par rapport à l'autochtone. Elles développent des stratégies complexes qui tiennent compte, à l'échelle européenne (en s'organisant en fédérations transnationales), autant de la politique intérieure turque que des politiques intérieures à chaque pays d'immigration. C'est ainsi que l'on peut, un peu partout, rencontrer des associations affiliées, plus ou moins clairement, à des groupes politiques turcs (MHP, PKK...), à des confréries musulmanes traditionnelles (tarikât : Nakshibendî, Kadirî, Bektashî), à des formes plus modernes de militantisme politico-religieux (dites parfois néo-confréries : Süleymanî, Millî Görüş, Nurcu, İsikçi, Kaplancı...), à des groupes hétérodoxes comme les nombreuses associations se réclamant aujourd'hui de l'alévisme ou à la légitimité de l'Etat (DITIB). Il est souvent difficile de démêler discours sur l'intégration, la laïcité, la citoyenneté, nécessairement adapté au contexte français global, et discours interne, où d'autres paramètres entrent en jeu, même s'ils ne font pas partie du quotidien vécu en émigration (retombées de la question kurde, rapports entre Alévis minoritaires et Sunnites majoritaires, islamisme militant, par exemple). Le fonctionnement de ces associations est parfois très complexe à identifier. Ce que soulignent ces différents éclairages peut être résumé par cette phrase connue : « on a voulu importer des travailleurs immigrés, en fait, ce sont des êtres humains qui sont arrivés ».

La volonté de mieux comprendre la structure des réseaux sociaux et politiques turcs a parfois pour effet une simplification de la lecture des comportements, voire un amalgame dangereux, pour qui ne maîtrise pas les données de la situation sociopolitique. Ainsi, par exemple, la Turquie n'est pas l'Algérie et l'Algérie n'est pas la Turquie du fait d'histoires, de traditions, de langues différentes. Histoires différentes, aussi bien histoires internes qu'histoires bilatérales. Le couple « démoniaque » franco-algérien se connaît depuis 130 ans. On s'aime et on se déteste. La relation entre Turcs et Français s'inscrit dans un cadre bien différent, d'autant que pour les Turcs, la France constitue une destination d'immigration parmi d'autres.

Les éléments mis en avant dans cette intervention ne sont pas des éléments nouveaux car ils ne sont que les effets des processus anciens et de décisions prises précédemment. Le fait que le regroupement familial ait eu lieu est, à mon avis,

une bonne chose, mais la difficulté, c'est bien que l'on a oublié que les enfants allaient grandir et qu'ils allaient arriver très vite à l'âge du mariage et de l'emploi, en méconnaissant les paramètres de la sociologie anatolienne.

ELEMENTS DU DEBAT

COMPRENDRE LA COMPLEXITE DES MIGRATIONS TURQUES

Par cet exposé, on a pu saisir la difficulté d'expliquer des comportements qu'on peut vivre quotidiennement, quand on n'a pas ce recul. Et je crois que cela renforce le fait, qu'il est nécessaire d'appréhender les événements dans leur globalité et de ne pas se focaliser sur chaque situation locale, même si parfois elle est compliquée. Je suis persuadé que les migrations pakistanaise, ou chinoise, sont quelque part bien plus complexes et difficiles à appréhender parce qu'il s'agit de pays encore plus grands et encore moins connus.

L'IDENTITE : TURC OU FRANÇAIS, D'ABORD ?

➤ *Dans mon métier (médecin), je suis confronté à beaucoup de personnes d'origine turque. Ils se présentent de manière surprenante en disant, je suis de nationalité française, mais je suis Turc. Ces gens-là ont une identité en disant, je suis Turc. Après cet exposé, je me demande, comment les gens, dans toute leurs diversités, se réclament d'une identité turque, et surtout ceux constituant la troisième génération? Est-ce que ce sont les conditions d'accueil qui conduisent à former cette identité ? ou est-ce qu'il y a dans la conception de l'identité turque quelque chose qui reste très dynamique et très actif ?*

S. de Tapia

Je dirais que cela mériterait un exposé à part entière. **L'identité turque est quelque chose d'extrêmement complexe**, parfois très déroutante pour les non-initiés.

Pour comprendre ce phénomène, il faut se référer à l'histoire, remonter à l'Empire ottoman, à la fidélité à une dynastie vieille de plus de six siècles, un cas rare de longévité dans l'histoire mondiale. On peut même remonter à la dynastie seldjoukide, arrivée d'Asie centrale au 11ème siècle. Si tous les Turcs actuels descendaient directement de la population nomade venue d'Asie, ils auraient bien plus souvent les yeux bridés. A leur arrivée, ils ont rencontré sur place des populations autochtones qui étaient déjà extrêmement mêlées : des Byzantins, des Grecs orthodoxes, des Arabes musulmans et chrétiens, des Arméniens, des Kurdes, des Caucasiens. Leurs héritages ont laissé, à l'intérieur des familles, une conscience très aiguë de l'origine ethnique, confessionnelle, locale, de la personne, de la famille, toujours ralliée à un groupe. L'identité individuelle passe après l'identité collective ; on est toujours membre d'un groupe à géométrie extrêmement variable, à la fois dans la géographie et dans l'histoire. Les appartenances sont ici complexes, mouvantes, passant d'un niveau à l'autre en fonction des rapports de force.

Mais, lorsque l'un des membres du groupe se trouve en émigration, il peut développer une identité proprement turque, ou turco-musulmane, face au

contexte global. Il possède un passeport turc et est venu comme travailleur émigré turc, ce qui ne l'empêche pas de se définir comme kurde dans d'autres circonstances.

Ce phénomène était identique pour les Kurdes au début de l'immigration. Au départ, tous les Kurdes étaient Turcs et fiers de l'être. Petit à petit, dans les années 80, après la guerre avec le PKK, donc pour des questions de politiques internes, des Kurdes affirment ne plus être turcs, mais kurdes.

A l'extrême, ce sentiment identitaire peut entraîner, comme ce fut le cas en Allemagne, des manifestations Turcs et Kurdes confondus puisque les attentats racistes ne font pas la différence, susceptibles de faire paniquer l'extrême droite allemande. Des centaines, des milliers, de drapeaux turcs rouges frappés du croissant et de l'étoile ont déferlé dans les rues des cités allemandes, certains manifestants, affirmaient : « nous sommes Turcs, nous sommes la race supérieure », slogan d'extrême droite qui en rappelle d'autres, retourné ici contre les Allemands. Qu'est-ce ici que la « race supérieure » ?, sinon la conscience très nette d'avoir été des bâtisseurs d'empires. D'une part, cela concerne une réalité historique, d'une autre part, cela est susurré aux enfants depuis quelques générations formées par une historiographie impériale, puis républicaine, très nationaliste. C'est aussi une mise en garde assortie d'une menace : « ne nous confondez pas avec les Juifs allemands, nous avons d'autres capacités, dont celle de la violence ».

Des personnes d'origine kurde, Kurdes et fières de l'être à un moment donné, vont pouvoir se déclarer turques à un autre moment. Pour elles, ce n'est pas complètement aberrant de d'affirmer : « je suis français, mais je suis turc ». Jouer sur la nationalité et la citoyenneté est systématique, car **on joue sans cesse sur des identités emboîtées**. Ceci est fréquent dans tout le Moyen-Orient, où les identités se définissent sur plusieurs échelles d'appartenance et varient selon l'interlocuteur et le contexte.

Autre exemple, le fait de demander la nationalité du pays d'accueil par naturalisation. Pour la France, c'est un des paramètres, sinon le paramètre, de l'intégration. Modérons notre analyse, notamment au regard des conditions administratives de vie des étrangers dans les pays européens. Il est souvent par commodité plus simple de devenir ressortissant du pays d'accueil, mais l'attachement au pays d'origine reste fort. On peut citer l'exemple de l'Allemagne. Le gouvernement allemand a longtemps demandé à la Turquie d'accepter la notion de double nationalité, a fini par la refuser lorsque la Turquie a modifié sa Constitution dans ce sens. Pour obtenir la nationalité allemande, il faut répudier sa nationalité antérieure. Les Turcs demandent l'autorisation au ministère de l'Intérieur en Turquie, via le Consulat ou l'Ambassade, d'obtenir la nationalité du pays de résidence. Elle est généralement donnée. On répudie donc sa nationalité turque avec l'accord tacite des autorités. Quelques semaines plus tard, le Consulat demande par courrier si la personne souhaite réintégrer sa nationalité turque. La double nationalité est possible par ce biais : allemand en Allemagne, on reste turc en Turquie.

Cela signifie simplement que l'on peut, en même temps, souhaiter faire partie de son pays de résidence et être très attaché à son pays d'origine, de fait, à son

groupe d'origine. D'où la problématique extrêmement compliquée à l'heure actuelle des mariages de la deuxième ou de la troisième génération, lorsque l'un des conjoint est de nationalité européenne.

LES INTERLOCUTEURS ASSOCIATIFS

S. de Tapia

➤ *Comment pour un élu, bien connaître l'interlocuteur associatif qu'il a face à lui?*

Certaines associations « turques » ont un discours laïc sincère et jouent le jeu avec les municipalités, demandent des subventions au FASILD, aux mairies, aux habituels financeurs de la vie associative...

D'autres associations, riches et autonomes, pourront acheter un château dans la banlieue de Metz, en Allemagne ou ailleurs en Europe, pour créer un lycée privé, ou au moins un centre de formation. Ces associations ne vont pas demander d'autorisation et encore moins de subventions. Elles se comportent en organismes privés qui achètent un bien immobilier et font à l'intérieur de la formation et de l'éducation des enfants sous statut privé, quitte à entreprendre des démarches pour avoir l'agrément de Jeunesse et Sports ; elles peuvent d'ailleurs disposer d'avocats pour gérer ces dossiers.

D'autres associations entrent dans le cadre de fédérations. C'est le cas des fédérations sunnites (à vocation plus religieuse, même si cela est rarement déclaré comme tel), des fédérations aléviées, d'autres fédérations liées à l'actuel parti au pouvoir (AKP, précédemment Refah ou MSP) ou qui relèvent de l'extrême droite fascisante (MHP, BBP), liées à un parti membre du précédent gouvernement de coalition (MHP).

Concrètement, pour clairement déchiffrer le rattachement de ces associations, la meilleure solution, la plus rapide, si l'on est turcophone ou si l'on peut disposer d'un traducteur, est de vérifier les appartenances sur les sites turcs du réseau Internet. Sur le terrain, bon nombre d'intervenants d'origine turque, membres d'associations, interprètes jurés auprès du tribunal, membres des réseaux d'accueil, jeunes qui font des stages dans les mairies, peuvent éclairer volontairement sur les réseaux et raisons, avec la difficulté de trouver des personnes déontologiquement sûres et neutres, non affiliée (ou au contraire opposante) de la dite association.

Il n'y a pas de recettes. En Alsace, le tissu associatif est suffisamment riche et les Turcs francophones (qui ont fait leurs études ici, qui sont mariés ici, qui s'y sont installés) suffisamment nombreux, pour pouvoir répondre. C'est tout un réseau d'échanges et d'information à mettre en place qui peut très bien fonctionner. En France, on dispose par ailleurs de chercheurs connaissant bien leur terrain et capables de répondre à ces questions.

IL MANQUE DES PANS ENTIERS DE CONNAISSANCE SUR LES MIGRATIONS TURQUES

➤ *Est-ce que cette situation internationale, à la fois l'immigration vers l'Est, à la fois le Caucase et aussi l'ex-Union Soviétique a eu comme conséquence en dix ans, sur l'immigration en région Alsace ?*

S. de Tapia

On ne le sait pas réellement. Malgré tout ce dont on dispose en matière de « littérature grise », malgré toutes les publications consultables, malgré tous les renseignements fournis par la presse, il y a encore des pans entiers de connaissances qui nous échappent, concernant notamment les migrations internes à l'Europe. Est-ce que des Turcs d'Allemagne passent en France ? On en connaît quelques-uns, mais très peu. Les mariages ne se font pas à l'intérieur de l'Europe, ils se font de Turquie vers l'Europe, mais rarement entre un Turc d'Allemagne et une Turque de France (ou vice versa). Pourtant il est fréquent de voir, lors d'un mariage de personnes d'origine turque, des voitures immatriculées dans toute l'Europe, voire même quelques fois en Alsace des cars affrétés à Stuttgart ou Francfort.

De même, il serait intéressant de voir l'impact sur l'immigration du pèlerinage à la Mecque, auquel participent les Turcs et Maghrébins d'Europe. Ils sont nombreux, des milliers chaque année, à faire le voyage. Dans le cas turc, on peut faire le voyage d'Allemagne ou de France vers l'Arabie saoudite. Le charter peut s'arrêter à Istanbul (mosquée d'Eyüp Sultan), avec des formules permettant l'arrêt à Konya (mausolée de Mevlâna, le fondateur des derviches tourneurs), avant de se rendre à la Mecque. Quel rôle cela joue-t-il en Europe Occidentale ? Quelles sont les retombées que cela peut avoir en termes idéologiques ? On ne le mesure que très mal.

Un autre exemple complètement différent : la télévision diffusée par satellite. Tous les discours qu'on a pu produire sur la télévision intégrative, pas intégrative, le repli communautaire, etc., sont à mon avis trop courts. Je suis capable de vous décrire le système mis en place par la télévision turque, le contenu des discours, de dire si la speakerine est voilée ou non voilée (ce qui n'est d'ailleurs pas le cas en Turquie, même sur des chaînes réputées islamistes), si le présentateur ou l'éditorialiste est plutôt islamiste ou plutôt laïque, si l'actualité va faire la part belle au gouvernement ou à l'opposition... Mais je suis incapable de vous mesurer par manque de moyens adéquats ou de temps, l'impact de ce discours en immigration. Pour les Turcs de Turquie, l'audimat est un indicateur, mais en Europe ?

QUELLE INFLUENCE DE L'ÉTAT TURC SUR LE COMPORTEMENT DES IMMIGRÉS ?

➤ *Personnellement, je suis d'origine kurde. Par rapport à l'immigration turque, je pense qu'il y a un constat que l'on pourrait faire. C'est qu'effectivement dans toutes les émigrations, l'intégration de la population d'origine dépend de la politique d'intégration du pays d'accueil à travers l'aspect économique, l'aspect social...*

L'intégration des migrants turcs dépend fortement de la politique du pays d'origine. C'est-à-dire qu'aujourd'hui l'immigration via les populations issues de l'immigration de Turquie, leur fonctionnement que ce soit au niveau culturel, religieux ou dans tous les domaines dépend intégralement de la politique de Turquie.

S. de Tapia

Je ne serais pas si catégorique même si vous n'avez pas tort. Certes, **l'Etat turc se donne beaucoup de moyens, mais ils restent en réalité limités**. Il est l'un des rares des pays d'émigration à se donner un « droit de suite ». C'est-à-dire qu'il se donne le droit d'intervenir n'importe où, sur un principe qui pourrait s'énoncer ainsi : « là où il y a deux Turcs, c'est un territoire turc ». Mais en même temps, ce qu'il faut comprendre, c'est qu'avec toute sa complexité, la Turquie est une société en marche, ni monolithique, ni rigide, pleine de contradictions, de forces vives et de freins.

D'un côté, l'implantation des consulats et des attachés de travail turcs en Europe est dense. L'Etat dispose non seulement de diplomates et de personnels de service, mais il délègue aussi des imams et des instituteurs (ELCO). Les imams turcs sont des fonctionnaires de l'Etat avec un discours islamique étatisé et laïcisé, où Atatürk vient contrôler le sentiment religieux ; les enseignants de langue et culture turques sont aussi des instituteurs de l'Etat, soumis au contrôle de leur ministère de tutelle. Je considère que pour la plupart ce sont des gens honnêtes qui font leur travail avec le peu de moyens qui leur est accordé. Mais il est clair que leur nomination dépend de critères propres au ministère dans un contexte qui est celui d'Ankara.

Puis en même temps, il y a plein de télévisions, mais qui sont plus souvent des télévisions privées avec par exemple des talk-shows qui vont vous parler de problèmes de société à la mode ou d'actualité : « est-ce qu'il faut interdire les voitures diesel ou la prostitution à Istanbul ? » On peut souvent y entendre l'avis d'un téléspectateur berlinois ou australien, pendant plusieurs minutes, qui va donner son sentiment de Turc berlinois ou australien par rapport aux embouteillages ou à la prostitution dans les rue d'Istanbul. Il y a là une ouverture totale sur un espace immense, transnational. Cela veut dire qu'à 27 heures de vol, à 10 000 km, en Australie, vous avez des gens qui regardent la télévision turque, qui réagissent en Turc « de la deuxième » ou de la « troisième génération » pour donner leur avis sur un problème qui agite la rue à Istanbul sur une télévision privée. Quand j'évoquais la jeunesse turque, c'est aussi ce dynamisme qui fait que cette société est extrêmement mouvante. On y parle de nombreux sujets encore interdits ou tabou il y a dix ans (le problème alévi, le problème kurde, les enfants des rues, la violence conjugale...).

Idem pour la question du port du voile. Que fait l'Etat turc là dedans ? C'est en réalité très compliqué ! L'Etat ne peut guère intervenir directement, car il ne peut tout contrôler. Vous ne trouverez jamais une fille d'école primaire ou du secondaire avec un voile sur la tête dans tout le territoire turc. C'est interdit. Par contre, il y a des pressions pour que les filles aillent à l'Université avec leur voile sur la tête. Alors qu'ici, on a un certain nombre de demoiselles, souvent militantes, qui sont voilées et qui peuvent se prévaloir de la démocratie et de la laïcité, séparation des Eglises et de l'Etat. Je vais vous montrer des photos de mode d'une société Tekbir de prêt-à-porter d'Istanbul qui exporte partout, Etats-Unis, Europe... extraites d'un catalogue trouvé sur internet (<http://www.tekbirgiyim.com>). Cette société a trouvé un marché en Europe occidentale via l'émigration. Mais en même temps, c'est là où c'est extrêmement réactif, cette société qui se définit comme une société traditionaliste d'Istanbul, exploite un créneau commercial en Turquie et en Europe qui s'inspire pour les

turbans et les robes de soirée de la mode ottomane du 19ème siècle et travaille sur le créneau « foulard islamique » en occident. Il s'agit bien de mode, de stylistes et de marketing !

➤ ... Les relations de la communauté turque et de la Turquie ici, sont bilatérales. Ensuite, il y a une vraie intégration, des gens qui participent ici à la vie de la société. On le voit très clairement dans la vie associative, mais aussi dans la vie des gens au quotidien. Et puis, il y a des Turcs qui se posent des questions : vont-ils aller travailler en Allemagne ? ouvrent-ils une entreprise ou un restaurant, en France, en Turquie ?

Il y a des éléments qui me semblent aller dans le sens de l'intégration et en même temps l'attachement à la Turquie reste quelque chose de fort.

S. de Tapia

Je suis tout à fait d'accord. Je crois que l'on a encore l'idée des frontières étanches d'un pays à l'autre, d'une nationalité à l'autre. Là, on a le cas de figure de personnes, d'individus qui sont pris dans des groupes d'appartenance de manière très traditionnelle, très ancienne, mais qui ont des capacités d'adaptation immenses. Et c'est justement la difficulté d'appréhender ce type de population ; on a un éventail de situations extrêmement larges et le fait qu'on ait une double nationalité ne veut pas dire que l'on soit un traître ou d'un côté ou l'autre, mais que l'on va jouer de manière très instrumentale la possession d'un double passeport, ce qui est au demeurant parfaitement légal la plupart du temps. Cela permet, par exemple, de ne pas payer le visa en Bulgarie et de bénéficier de la libre circulation en Europe. C'est à la fois du « très instrumental » et en même temps du « très sentimental ». Et je crois que tout est dans cette contradiction. Je crois que si les Turcs ne rentrent pas chez eux, ce n'est pas parce qu'ils sont forcément très intégrés là où ils sont, c'est aussi parce qu'ils ne peuvent pas rentrer chez eux pour des questions d'abord économiques de réintégration dans le pays d'origine. Ensuite, avec le temps, le fait que l'on ait vécu de l'autre côté et qu'on se soit habitué à plein de choses... comme ce gars qui dit « Ouais, l'Arabie saoudite, je ne supporte pas parce qu'on ne peut pas y boire une bière, l'Alsace c'est beaucoup mieux ». Il aurait pu boire sa bière à Istanbul, mais qu'est-ce qui fait qu'il rentre à Strasbourg ?

L'individu originaire de Turquie a une capacité d'adaptation très forte, mais lorsque un groupe est constitué, (comme c'est le cas dans les filières migratoires), les résistances à l'intégration peuvent être extrêmement fortes. Elles ne sont souvent pas visibles, elles ne dérangent personne.

C'est en connaissant la personne que vous pouvez juger de sa sincérité, si elle se moque de vous ou pas, c'est l'humain qui parle.

LES JEUNES (3EME GENERATION) ONT D'AUTRES PREOCCUPATIONS QUE LES PARENTS

➤ J'ai constaté que pour la troisième génération, le problème de l'identité ne se pose pas au même niveau que celui de leurs parents, l'attachement n'est pas le même. Pour les parents, être turc, c'est très important mais pour ces jeunes, ils s'identifient en tant que turc lorsque cela les arrange. Ils jonglent avec leur « issue de l'immigration », tout en essayant de se construire une autre identité, pour

s'affirmer et pour faire justement leur place. Leur patriotisme turc n'a plus le même sens.

S. de Tapia

Les jeunes d'origine turque, qu'ils soient Néerlandais, Allemands, Belges ou Français ne maîtrisent plus tant que cela la langue turque.
 Quand je dis que la Turquie est une parenthèse, c'est qu'à la fois, la Turquie récente avec son discours hypernationaliste d'Etat-nation, jacobin, ne reconnaît pas les minorités « les Kurdes n'ont jamais existé, les Arméniens non plus » alors qu'en réalité, tout le monde sait que les Arméniens ont existé, car chacun connaît un beau-frère ou un voisin d'origine arménienne ou kurde. La Turquie, avec sa population de 68 millions d'habitants et toutes ses minorités qui se connaissent depuis des siècles, a l'habitude du multiculturel, du pluriethnique et du multiconfessionnel. Au-delà du discours officiel unitaire et résolument nationaliste (qui peut se comprendre remis dans son contexte), **la pratique sociale est celle de la juxtaposition de populations d'une grande diversité culturelle**, ce qui finalement n'est pas nouveau dans l'émigration.

LA TURQUIE ET L'UNION EUROPEENNE

➤ *Une dernière question par rapport à ce qui s'est passé au moment de la construction de la convention européenne sur la sortie de Valérie Giscard d'Estaing, en dehors de l'argument sur l'islam, l'autre argument qui est souvent avancé par les personnes qui refusent même théoriquement l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne, c'est de dire attention, en Turquie il y a un fossé entre la Turquie urbaine qui est effectivement moderne et la Turquie rurale. Que pouvez-vous opposer à cet argument qui semble un faux argument à l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne?*

S. de Tapia

Je crois que c'est vrai. Il y a une **Turquie multiple**, il y a des fossés immenses entre la ville, la périphérie de la ville et la campagne, entre l'est et l'ouest, entre les côtes et l'intérieur. Mais après tout, le fossé entre l'Arkansas et Washington est au moins aussi large qu'entre Gaziosmanpasa et le centre ville d'Istanbul. Cela ne se matérialise pas de la même manière. C'est un argument sérieux, mais non suffisant.

Ensuite, **l'appartenance à l'islam est une question réelle**. L'exemple des Bosniaques ou des Albanais est tout aussi intéressant : sont-ils Européens ou non ? En d'autres termes, que doit-on en faire ? Les exterminer parce qu'ils sont musulmans ou les convertir de force ?

L'aspect culturel est réellement important. Je dirais que c'est une variable explicative, mais ce n'est pas une variable unique. La question est avant tout politique : le rôle des politiques, c'est de prendre des décisions qui engagent l'avenir, en connaissant son terrain le mieux possible, les attentes et desiderata de la population. L'islam est une religion aussi composite, aussi contradictoire, que n'importe quelle religion. Il est susceptible des mêmes évolutions et des mêmes blocages ou régressions que n'importe quelle religion.

Il y a un autre argument, **l'argument démographique**. Il est très clair que c'est aussi ce qui fait peur aux Européens. La Turquie, c'est une population

3. Numéro Hors Série, n°76 de septembre, Stéphane YERASIMOS : « Quel bonheur de se nommer turc ! ». Le titre de l'article reprend un slogan kémaliste fréquemment inscrit sur le fronton des administrations, voire sur le flanc des montagnes, en turc *ne mutlu Türküm diyene*.

typiquement du tiers-monde avec beaucoup de jeunes de moins de 15 ans, de mieux en mieux formés, donc de plus en plus exigeants. Et puis en même temps, il y a un réel problème démographique. 68 millions d'habitants aujourd'hui contre 13 millions en 1927. On peut faire des projections... en 2050, la Turquie sera le plus grand pays d'Europe en superficie (Russie mise à part) et le plus peuplé. Elle devrait donc avoir, mécaniquement, le plus grand nombre de députés au Parlement Européen !

Et puis, il y a l'**aspect économique**. La Turquie est un pays extrêmement dynamique, certes, il a connu des crises profondes, mais aussi des moments de développement rapides.

Enfin, je vous conseille de lire, ou de relire, des textes sur l'image des Turcs chez les occidentaux depuis des siècles. Il y a, par exemple, dans la revue *Autrement* un numéro spécial intitulé « Les Turcs. Orient et Occident. Islam et Laïcité » (1994)³. Un texte d'une cinquantaine de pages écrit par Stéphane YERASIMOS, à la fois turc et grec de Turquie, français et universitaire, professeur d'histoire à Saint Denis, est superbement intéressant. Il évoque comment les Occidentaux ont vu arriver à l'horizon les Turcs, au Moyen Age, et ce qu'ils en ont pensé. Comment on est passé par l'idée du fléau de Dieu : « Dieu nous a envoyé les Turcs pour nous punir de nos péchés » (Car nous avons commis des péchés, il est normal que Dieu nous punisse). Les Turcs, instrument de Dieu sont arrivés, et rien ne leur a résisté ; cette image est d'ailleurs commune aux Chrétiens et aux Musulmans médiévaux, face aux Huns d'abord, aux Turcs et aux Mongols –les Tatars devenus les Tartares, nom de l'enfer chez les Grecs ! On est ensuite passé à l'image de la « tête de turc », puis à celle de « l'homme malade de l'Europe ». Ces exemples montrent que le **Turc est vraiment pour les Européens, comme le disent les Russes, « l'étranger proche »**. C'est-à-dire qu'il a une fonction « miroir », à certains moments, idéalisé pour ses vertus militaires, guerrières, son sens de la discipline, de la justice, et puis à d'autres moments, se trouve chargé de tous les maux, de tous les défauts, pour le ridiculiser, le combattre. La Turquie a souvent fait peur parce qu'elle est capable de s'organiser, peut avoir du talent et concurrencer les Européens.

Je dirais pour conclure qu'une population, un pays, qui a une telle capacité de ressourcement ne mérite pas le gouvernement qu'il a. Sur la longue durée, je dirais que la Turquie mérite mieux que ses derniers gouvernements. Il faut faire confiance à ses capacités de vie, de ressourcement, à la jeunesse de cette population qui a des trésors de vitalité, de patience, d'intelligence...

BIOGRAPHIE

- ✓ **Chargé de Recherche CNRS** en poste au Centre de Recherche sur l'Asie Intérieure, le Monde Turc et l'Espace Ottoman (CeRATO), équipe du Laboratoire « Cultures & Sociétés en Europe » (UMR 7043 – CNRS).
- ✓ **Chercheur associé à MIGRINTER** (UMR 6588 CNRS, Universités de Poitiers et Bordeaux), membre des comités de rédaction des Revue Européenne des Migrations Internationales, Kolor, Ege Cografya Dergisi.
- ✓ **Chargé de cours au Département d'Etudes Turques** de l'Université Marc Bloch de Strasbourg.
- ✓ **Chargé d'enseignement ou intervenant** auprès de divers organismes de formation initiale et professionnelle (Universités, administrations et services publics, collectivités territoriales, monde associatif).

Entrée au CNRS en 1990 à MIGRINTER, après avoir été Chargé de Mission à la Délégation Régionale Alsace du Fonds d'Action Sociale, sur les questions de formation linguistique (apprentissage du français) et professionnelle, de 1988 à 1990, Agent de Développement Local auprès des élus alsaciens (ADAC-Association de Développement de l'Alsace Centrale, Sélestat) de 1986 à 1988. Auparavant, il a occupé divers emplois contractuels à temps plein ou partiel : maître-auxiliaire de l'Education Nationale à Strasbourg, Bouxwiller et Sélestat, stage auprès du SGAR Alsace (Service Etudes), Allocataire de Recherche DGRST (2 ans) à l'Institut de Géographie de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg.

Travaux sur la population turque en Alsace, les retombées économiques de l'émigration et la création d'entreprises industrielles en Turquie, sur la définition et l'évolution des champs migratoires, de la circulation migratoire turque en Europe et dans le monde, sur l'apparition des nouvelles technologies de communication dans le champ migratoire, sur les modes de territorialisation des populations turcophones, entre tradition nomade et migration internationale.

Adresses de contact

Stéphane de TAPIA

Chargé de Recherche CNRS – CRT1C

UMR 7043 –Cultures et Sociétés en Europe

CeRATO : Centre de recherche sur l'Asie intérieure, le monde turc et l'espace ottoman

23, rue du Lœss, Bât. 50 F _ 67037 STRASBOURG Cedex 02

Tel : 33 (0)3.88.10.60.90.

e-mail : stephane.detapia@c-strasbourg.fr

Département d'Etudes Turques Université Marc Bloch F_67084 STRASBOURG Cedex

Tel : 33 (0)3.88.41.73.99. – Fax : 33 (0)3.88.41.74.40.

e-mail : etudturc@umb.u-strasbg.fr

PUBLICATIONS

ETAT à la date du 31.06.2003

OUVRAGES DE RECHERCHE

✓ L'impact régional en Turquie des investissements industriels des travailleurs émigrés. Istanbul et Paris, IFEA + L'Harmattan (Varia Turcica XIX), 392 p. + 25 cartes, ISBN 2.7384.4822.8 [ouvrage tiré de la thèse de 3^o cycle soutenue à Strasbourg en 1984], 1996

DIRECTION D'OUVRAGES ET NUMEROS DE REVUES

✓ Avec Véronique PETIT, Revue Européenne des Migrations Internationales, 15/3, 271 p. (10 articles et 1 note de recherche, éditorial avec Véronique PETIT, 1999

✓ En collaboration avec Paul DUMONT et Alain JUND, textes rassemblés par Meropi ANASTASSIADOU, **Enjeux de l'Immigration Turque en Europe. Les Turcs en France et en Allemagne**, CIEMI - L'Harmattan, Paris, 318 p. [recueil de 23 contributions], 1995

✓ Dans la collection dirigée par Michel BOZDEMIR, "Turcs d'Europe... et d'ailleurs", Les Annales de l'Autre Islam, n° 5, INALCO-ERISM, Paris [recueil de 26 contributions], 538 p., 1995

✓ En collaboration avec Riva KASTORYANO et Rémi LEVEAU, **Réseaux transnationaux en Europe**, Revue Européenne des Migrations Internationales, 10/1, 215 p. [recueil de 10 articles et 1 note de recherche rassemblés par Riva Kastoryano et Remi Leveau, coordination technique par Stéphane de Tapia], 1994

ARTICLES DANS REVUES A COMITE DE LECTURE

✓ Les Turcs : entre l'Europe et la Méditerranée, Projet n° 272, dossier « Migrations et frontières », décembre 2002, 55-57

✓ Les migrations internationales dans les sources administratives et documentaires turques (1961-2000). Chronique scientifique. Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 18, n° 1, 159-198, 1994

✓ L'offre médiatique en direction des populations turcophones en France. De la presse à la télévision satellitaire, Réseaux (Médias et Migrations), 19, 107, 237-262

✓ Le satellite et la diaspora. Champ migratoire turc et nouvelles technologies d'information et de communication, CEMOTI 30, juin-décembre 2000, 175-201

- ✓ Migration internationale et commerce extérieur. **La route turque des Balkans - Itinéraire principal et variantes des années 1950 à nos jours**, Relations Internationales, 96, hiver 98, 431-449 (Actes du Colloque Franco-Suisse de Bâle, 15 et 16 mai 1998)
- ✓ **Les réfugiés dans la construction de l'Etat-nation turc**, Autrepart (Cahiers des Sciences Humaines), ORSTOM, Bondy, Editions de l'Aube, Paris, 7, 5-21
- ✓ Avec Marcel BAZIN, **Les dynamiques spatiales de l'industrie turque**, Méditerranée, 3/4, 121-133
- ✓ **Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs**. Revue Européenne des Migrations Internationales (Numéro Anniversaire), 12, 2, 45-72
- ✓ **La présence turque dans le monde de 1996; migrations historiques - questions contemporaines**, Le Trimestre du Monde (Evénements : Turquie, une diplomatie à risque), 36, 4, 67-77, quatrième trimestre 1996
- ✓ **La France dans l'espace transnational turc**. Espaces, Population, Sociétés, 2/3, 529-540, Actes du Quatrième Colloque National de Démogéographie de Poitiers, 25-27/10/1995
- ✓ **Türksat et les Républiques Turcophones de l'ex-URSS**, in CEMOTI 20, Médias d'Iran et d'Asie Centrale, 399-413 (communication à la Table Ronde AFEMOTI du 12 juin 1995, "le Paysage Audiovisuel Turc")
- ✓ **L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas**, l'Espace Géographique, 23/1, 19-28, 1994
- ✓ **Migrations turques en Europe. Définition dynamique d'un champ migratoire : circulation et diasporas**, CEMOTI 18, 232-262. [Texte initial, version longue de l'article paru dans l'Espace Géographique sous le titre "l'émigration turque, circulation migratoire et diasporas"]
- ✓ **Réseaux de transports et communications dans le champ migratoire turc**, Anatolia Moderna / Yeni Anadolu, 34/5, IFEA - Istanbul, Maisonneuve - Paris, 173-182
- ✓ **Le champ migratoire turc, évolution et mutations (1974-1992)**, Peuples Méditerranéens 60 (Turquie, l'Ere Post-kémaliste), 135-152, 1992
- ✓ **Les Turcs d'Europe : minorités frontalières - minorités immigrées, éléments de géographie culturelle**, Revue Géographique de l'Est 2, 145-158, 1991
- ✓ **De l'Anatolie au Val d'Argent. La crise textile au bout de l'exode rural**, Turcica, Revue d'Etudes Turques 21/23 (Hommages à Irène Melikoff), 583-589

- ✓ Etat national et minorités transfrontalières : la dialectique turque de la fermeture et de l'échange, Bulletin de l'Association des Géographes Français, 5, 357-366
- ✓ Emigration, retour : mutations du champ migratoire turc, Revue de L'Occident Musulman Méditerranéen 52/53, 255-273, 1989
- ✓ en collaboration avec André KOCHER, Immigration, habitat et emploi dans une vallée vosgienne en crise, Revue Européenne des Migrations Internationales, 5, 2, 107-120
- ✓ Emigration et développement : les premiers pas de l'industrialisation à Yozgat, Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, 65/66, 157-167
- ✓ La création d'entreprises populaires par les migrants de Turquie, Revue Européenne des Migrations Internationales, 2, 1, 59-75

ARTICLES DANS REVUES SANS COMITE DE LECTURE, SYNTHES ET CONTRIBUTIONS

[sous presse]

- ✓ La Turquie émigrée. Petite histoire et grande aventure (1957-2000), in Walid ARBID, Salgur KANCAL, Jean-David MIZRAHI et Samir SAUL (Dir.), Méditerranée – Moyen-Orient : deux siècles de relations internationales. Recherches en l'honneur de Jacques THOBIE, Paris, L'Harmattan / IFEA (Varia Turcica), 367-386, 2003
- ✓ Télévision et Migrations Internationales : lorsque l'Orient musulman fait irruption en Occident, Colloque d'Istanbul, in Bernard HEYBERGER et Sylvia NAEFF (Ed.), La multiplication des images en pays d'Islam : de l'estampe à la télévision (17ème – 21ème siècle), organisé par Bernard HEYBERGER et Sylvia NAEFF, Université de Bogaziçi, 297-321., 2003
- ✓ Transnational Migration and Entrepreneurship of Migrants : Between Turkey, Europe and Turkic World, in Christiane HARZIG & Danielle JUTEAU, with Irina SCHMITT (Eds.), The Social Construction of Diversity (Recasting the Master of Industrial Nations), New York, Berghahn Books Publishers, 65-82

[articles parus]

- ✓ Immigrations turques en Europe : typologies des espaces et des réseaux, les Dossiers de l'IFEA (Série la Turquie aujourd'hui : Migrations et mobilités internationales : la plateforme turque), 13, Istanbul, Institut Français d'Etudes Anatoliennes, 30-77 , 2002
- ✓ Migration transnationale et entrepreneuriat migrant : le cas turc, in Immigration, marché du travail, intégration, Rapport du Séminaire présidé par François HERAN (Préface de Jean-Michel CHARPIN, Commissaire au Plan et Synthèse de François HERAN, organisation de Maryse AOUDAÏ & Jean-Luc

RICHARD), Commissariat Général du Plan, Paris, La Documentation Française, 167-178, 2002

✓ Millet et Cemaat : territoires communautaires ottomans. Mutations et réminiscences dans la Turquie contemporaine. Implications pour le champ migratoire. Strasbourg, MSHS, Avancées (L'hospitalité dans un pays des marges, l'Alsace), (5) 155-175

✓ Rôle des flux migratoires et des réfugiés dans la construction d'un Etat : la Turquie, in Luc CAMBREZY & Véronique LASSAILLY-JACOB, Populations réfugiées, de l'exil au retour, Actes du Séminaire EHESS + IRD (Les Migrations forcées de populations : réfugiés, déplacés, migrants), IRD Editions, Paris, 119-148

✓ Communication, information, média et champ migratoire : nouvelles pistes de recherche à partir du cas de la Turquie, in Isabelle RIGONI (coord.), Turquie : les mille visages ; politique, religion, femmes, immigration, Syllepse, Paris, 131-143 [Actes du Colloque : les transformations de la société turque contemporaine, en Turquie et en exil, Paris 8, IRESCO, GEDISST, GSRL]

✓ De l'héritage impérial aux migrations ouvrières, les Turcs d'Europe, in Daniel Balland (Dir.), Hommes et Terres d'Islam. Mélanges offerts à Xavier de Planhol, IFRI-Institut Français de Recherches sur l'Iran, collection Bibliothèque Iranienne, 53, Tome 2, Téhéran, 295-308

✓ "La multipolarisation de la migration turque", "La densification de l'espace migratoire turc", "Migrations internes et migrations internationales (le cas de la Turquie)", "L'exemple des Turcs en France et en Allemagne", "Lieux de fixation et investissements des émigrés en Turquie; trois exemples: Aydin, Istanbul et Develi", in Emmanuel MA MUNG (dir.), 1996, Mobilités et investissements des émigrés (Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal), Paris, L'Harmattan, 272 p. Contributions personnelles pp. 33-48, 91-105, 171-181, 212-249 dont deux traductions de textes turcs rédigés par Mustafa MUTLUER et Nazmiye ÖZGÜC et l'adaptation- traduction d'un rapport fourni par Hamdi KARA, Harun TUNCEL et Mehmet SOMUNCU

✓ L'émigration turque : el kapilarindan giris kapilarina (des portes de l'étranger aux portes d'entrée), in Turcs d'Europe... et d'ailleurs, Annales de l'Autre Islam, 3, coordonné par Stéphane de TAPIA, 27-44, ERISM / Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris

✓ L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas, in Michel BRUNEAU (Ed.), Diasporas, Reclus, Collection Espaces modes d'emploi, La Documentation Française, Montpellier - Paris, 174-188 [Reprise des textes parus dans trois numéros de l'Espace Géographique].

COMMUNICATIONS LORS DE COLLOQUES, DE CONGRES

✓ Les migrations venant de Turquie vers l'Union Européenne et la Belgique, in L'état des migrations vers l'Europe. Facteurs d'émigration, politiques

d'immigration, Colloque du 23 mars 2001, Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Bruxelles, 11-29, http://www.antiracisme.be/fr/cadre_fr.htm, 2001

✓ Die Migratie vanhuit Turkije naar de Europese Unie en Belgie, in Die internationale migraties naar Europa. Colloquium 23 maart 2001. Landen van oorsprong, migratiebeleid. Centrum voor Gelijkheid van Kansen en voor Racismebestrijding, Brussel, 12-34, [traduction néerlandaise / flamande du texte présenté en français] sur <http://www.antiracisme.be/reportcoll/23maart/23maart.htm>

✓ Ulus et Yurt, Millet et Vatan : **territoires nomades et migrations de mots** (Eléments pour une discussion de la conception turque du territoire), in J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, L. QUINTY-BOURGEOIS, Le territoire, lien ou frontière ?, Identités, conflits ethniques et recompositions territoriales. Tome 2 ; Paris, L'Harmattan (Géographies et Cultures, Série Fondements de la géographie culturelle), 125-138

✓ Ulus et Yurt, Millet et Vatan : **territoires nomades et migrations de mots** (Eléments pour une discussion de la conception turque du territoire), in J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, L. QUINTY-BOURGEOIS, Le territoire, lien ou frontière ?, Identités, conflits ethniques et recompositions territoriales. CD-ROM, Collection Colloques et Séminaires, ORSTOM Editions Colloque de Paris-Sorbonne, 2-4/10/1995, CNRS/ORSTOM.

✓ **L'économie des transports turcs : au-delà des frontières et des enjeux économiques**, in J. THOBIE, R. PEREZ et S. KANCAL (Dir.), Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée Orientale, collection Varia Turcica XXVII, (Actes du Colloque International d'Istanbul, 27-29/09/1993), 249-281, 1996

✓ **Logistique de l'émigration ou logistique d'une diaspora ? Les réseaux turcs d'Europe**. in G. PREVELAKIS (Dir.), Préface de Jean GOTTMANN, Les Réseaux des Diasporas, L'Harmattan (Géographie et Cultures), KYKEM, Paris & Nicosie, 287-304 (Actes du Colloque de Larnaka, 25-28/04/1993), 1995

✓ **Moyenne montagne et yaylas d'Anatolie : les mutations en cours d'un espace pastoral traditionnel**, in Léon PRESSOUYRE (Ed.), Vivre en moyenne montagne, Editions du CTHS, 451-463

✓ **Le champ migratoire turc et l'Europe**, in A. JUND, P. DUMONT, Stéphane de TAPIA (Eds.), Enjeux de l'Immigration Turque en Europe. Les Turcs en France et en Allemagne, CIEMI - L'Harmattan, Paris, 15-38

✓ **L'exportation des minorités ethniques. L'émigration en Europe, instrument de la synthèse turco-islamique en Anatolie**, in A.-L. SANGUIN, Les Minorités Ethniques en Europe, L'Harmattan, Paris, 253-266

✓ **Emigration et industrialisation rurale, l'expérience turque**, in J. THOBIE, R. PEREZ et S. KANCAL, (Eds.), Agriculture et Industrialisation en Turquie et au Moyen-Orient, L'Harmattan, Paris, 201-217

- ✓ **Épargne populaire et émigration : une voie originale de l'industrialisation en Turquie**, in P. DUMONT et F. GEORGEON (Eds.), *La Turquie au Seuil de l'Europe*, L'Harmattan, Paris, 47-66
- ✓ **Aménagement hydraulique et aménagement du territoire en Turquie**, in *Milieus calcaires et politique hydraulique*, éditions du CTHS, Paris, 159-168
- ✓ **Routes et transports routiers en Turquie, tendances récentes dans le contexte international**, in J. THOBIE et S. KANCAL, *Turquie, Moyen-Orient, Communauté Européenne*, L'Harmattan, Paris, 165-184
- ✓ **Les communautés turques d'Alsace Centrale, une difficile insertion, un défi pour l'avenir**, in *Mutations d'espaces géographiques alsaciens ou européens*, éditions du CTHS, Paris, 173-192

ARTICLES

- ✓ **Culture populaire et migrations : le cas de l'immigration turque en Europe**, *Multitudes – Altyazi*, 5, 18-21, (traduction turque par Antoni YALAP : *Popüler Kültür ve Göçler : Avrupa'daki Türk Göçünün Durumu*, 22-25), Paris, CFAIT, 2003
- ✓ **La population turque en Alsace : regard sur un islam « importé »**. **La Turquie : un état centralisé, multiethnique et multiculturel**, Actes de la matinée d'échanges du 2 mars 2002, *Collectivités locales et pratiques de l'islam en Alsace*, Les Cahiers de l'Observatoire 36, 31-47, Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville-Alsace, Strasbourg, 2002
- ✓ Avec Samim AKGÖNÜL, collaborations (Alexia Larssonier, Sandrine Fautrez, Isabelle Bouhet, Franck Gosselin, Gilles Dubus) ; **Des Steppes de Haute Asie à l'Île-de-France : Kazakhs, Kalmouks et Tibétains**, *Migrations Etudes*, 98, 16 p., 2001
- ✓ **De l'émigration à l'espace transnational**. *Agenda Interculturel*, 189 (Migrants mondialisés), décembre 2000, Bruxelles, CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle), 13-19, 2000
- ✓ **Présence turque en Europe**, *Elan - les Cahiers du FEC et des IECS*, 43^e Année, janvier-février, 1/2, 12-13, 1999
- ✓ **Vers la définition d'un espace économique turcophone ?** [Türkçe konusulan bir sahanin tanimina dogru ?], *Gözlem / L'Observateur*, (bilingue français – turc), 2, novembre 1998, 9-11 (version française et turque) + transcriptions des exposés et débats dans *Gözlem Tartisma Defterleri / Les Cahiers de l'Observateur* d'avril 1999, CFAIT, Paris
La communication et l'intrusion satellitaire dans le champ migratoire turc, *Hommes et Migrations*, in *Immigrés de Turquie*, 1212 coordonné par Gaye PETEK-SALOM, 102-110
- ✓ **Télécommunications et télédiffusion satellitaire des pays musulmans : une approche du cas turc** (état des lieux et implications), *Journées d'études* du 13 et

14/12/1996 "Le message de l'image - Die Botschaft der Bilder" organisées par Orientalisches Seminar der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Centre d'Etudes Turques de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Seminar für Sprachen und Kulturen des Vorderen Orients der Universität Heidelberg.

- ✓ **Présence turque en Europe**, Lettre du CHEAM n°2, CHEAM Paris, 1 p.
- ✓ En collaboration avec Gilles DUBUS, **Les migrations originaires de Turquie**; bibliographie francophone. Version provisoire n°1, Infomig-bibliographie n°1, MIGRINTER, Poitiers, 22 p.
- ✓ Bibliographie sur la Turquie pour Historiens et Géographes, 350 / 14 Turquie, 178-182
- ✓ **Turcs d'Europe : construction d'un champ migratoire**, in Chiffres pour l'Alsace, 30-31, n° spécial "Les Etrangers en Alsace", INSEE et Observatoire Régional de l'Intégration, Strasbourg, 42-45
- ✓ **Turquie d'Europe... Turquie d'Asie ... ; Turcs d'Europe ... Turcs d'Asie... ;** Olusum / Genèse 25, juillet 1993, 34-37 et 55-62
- ✓ **Création d'entreprises et intégration en Alsace**, Cahiers de l'Observatoire Régional de l'Intégration, 8, FAS/MRCE/ORIA, 21-33.
- ✓ **La présence turque en Europe**, Les Annales de l'Autre Islam, 1, INALCO/ERISM, 153-160
- ✓ **"La présence turque dans le monde", "La vie associative" et "Bibliographie"**, Les Turcs en Alsace, Hommes et Migrations 1153, Avril 1992, 6-7, 40-41 et 51-53, 1992
- ✓ **"Un périple de 3000 kilomètres"**, Carte dans numéro spécial World Media, Le Soir, quotidien de Bruxelles, N° spécial sur les Migrations de janvier 1991, copyright P. Vallée et S. de Tapia.
- ✓ **Immigration et situation nouvelle du marché du travail, effets régionaux**, Elan, les Cahiers du FEC et des IECS, 33° Année, nov-déc. 9/10, 18-20

RAPPORTS DE RECHERCHE (PROGRAMMES COLLECTIFS ET PERSONNELS SUR CONTRAT)

- ✓ **Les nouvelles configurations de la migration irrégulière : sensibilisation aux problèmes rencontrés par les migrants** [The new Patterns of Illegal Migration in Europe and the Problems Faced by Migrants], rapport d'expertise pour le Conseil de l'Europe, Projet Intégré 2 : Réponses à la violence quotidienne dans une société démocratique, Séminaire des 12/13.11.2002, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 69 p. , 2003
- ✓ **Les nouvelles configurations de la migration irrégulière : sensibilisation aux problèmes rencontrés par les migrants** [The new Patterns of Illegal Migration in

Europe and the Problems Faced by Migrants], Transcription des débats pour rapport analytique, Projet Intégré 2 : Réponses à la violence quotidienne dans une société démocratique, Séminaire des 12/13.11.2002, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 85 p., 2003

✓ Avec Yücel GÜL, **Catégories et lieux de circulation des Turcs en Alsace**, in « **Catégories et lieux des circulations migratoires** ». Sous direction de Marie-Antoinette HILY & Emmanuel MA MUNG, Convention MIRE / MIGRINTER : WKO 324. Rapport final en version provisoire pour la Mission Recherche (MiRe), Direction de la Recherche, des Etudes et des Statistiques du ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité. Poitiers, MIGRINTER [116-182 + annexes 5, 6, 7, 8, 9, 221-235], 2002

✓ **Immigrations turques en Europe : typologies des espaces et des réseaux**, Document de travail pour le Programme de recherche « La circulation des personnes et des idées en Turquie ». Istanbul, Institut Français d'Etudes Anatoliennes, ministère des Affaires Etrangères, 77 p., 2001

✓ **Des Steppes de Haute Asie à l'Île de France : Kazakhs, Kalmouks et Tibétains ; immigrations méconnues et diasporas en devenir**, UMR 6588-CNRS, MIGRINTER, Université de Poitiers, Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leurs Familles (FAS), Rapport final, 219 p + note de synthèse, note d'étape, 44 p. (1999) et rapport intermédiaire, 34 p. (1999), Convention FAS 1998.018.00.709.7501

✓ **L'émigration turque : migrations de transit et de rebond dans les Balkans et en Europe centrale et orientale**, ODYSSEUS – IHESI – CeRATO (CNRS – UMR 7571) : programme de recherche coordonné par Daniel DAUBRESSE & Paul DELRIU, Etude méthodologique de l'immigration de transit et de rebond à partir d'un flux type, les Turcs, 38 p. (textes provisoires pour la première synthèse destinées aux experts européens). Convention JAI/1999/ODY/002.

✓ **Emigrations, immigrations en Turquie : mouvements de population et sources administratives, 1961-2000**, ODYSSEUS – IHESI – CeRATO (CNRS – UMR 7571) : programme de recherche coordonné par Daniel Daubresse et Paul Delriu, Etude méthodologique de l'immigration de transit et de rebond à partir d'un flux type, les Turcs, 26 p. (textes provisoires pour la première synthèse destinées aux experts européens). Convention JAI/1999/ODY/002.

✓ Avec Mohammed CHAREF et la collaboration de Catherine GAUTHIER, **La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée**, MRT/DRED/ MIGRINTER. Vol 2, Maroc, 192 p., annexes cartographiques et bibliographie générale.

✓ En collaboration avec Altan GÖKALP et Riva KASTORYANO, **L'immigration turque et kurde, la dynamique segmentaire, la nouvelle donne générationnelle et le nouvel ordre communicationnel** (collaboration de Delphine Arnoud, Dominique Gaucher et François Masure), FAS/ADEMOC, Paris - Poitiers, 149 p.

- ✓ La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée, MRT/DRED/ MIGRINTER. Volume 1, Turquie, 224 p., annexes cartographiques et illustrations (reproductions de publicités et annonces de presse turque)
- ✓ Participation au rapport de Murat V. ERPUYAN, La population originaire de Turquie dans l'agglomération nancéienne, à travers le champ migratoire turc en Europe, Association A Ta Turquie, Nancy (participation au Comité Scientifique), rapport pour la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et la Ville de Nancy, 143 p. en version provisoire 1995.
- ✓ Nouvelles stratégies d'investissement et redéploiement spatial dans quatre pays d'origine, Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal, MIGRINTER/MRT, Poitiers, 2 vol.
- ✓ L'espace migratoire de la Communauté Européenne entre la Méditerranée et l'Europe de l'Est, MIGRINTER/MRT (Intelligence de l'Europe), Poitiers.
- ✓ Avec Jacques BRABANT, André LEVALLOIS, Marie-Catherine SELIMANOVSKI, La communauté turque en Alsace, GERIM/FAS Alsace, Strasbourg, 218 p., 1989

Les Turcs en Alsace, une spécificité dans les flux migratoires ?

Mais qui sont les Turcs présents en Alsace ? Comment et pourquoi se sont-ils implantés ?

Quelle particularité du champ migratoire turc ?

Stéphane de Tapia, chargé de recherches au CNRS, a, lors d'une conférence-débat organisée par l'ORIV, à Strasbourg, en septembre 2003, donné quelques pistes de compréhension du champ migratoire et de l'immigration turcs, en apportant une dimension historique, sociale mais aussi géopolitique.

Un précieux témoignage, qui nous encourage à la plus grande prudence dans l'analyse, souvent simplificatrice, de ces populations, de leurs pratiques et de leurs comportements.



Observatoire Régional
de l'Intégration et de la Ville
1 rue de la course,
67000 Strasbourg
tél : 03 88 14 35 89
fax : 03 88 21 98 31
mel : oriv.alsace@wanadoo.fr
site : www.oriv-alsace.org